

CONDITIONS DE RESERVATION

1. Pour réserver la propriété, le client devra remplir et signer la feuille de réservation et l'envoyer ainsi que le paiement de l'acompte non-remboursable (25% du loyer - minimum €100). Suivant la réception de la feuille de réservation et l'acompte, les propriétaires enverront une facture et une confirmation.
2. Le solde du loyer ainsi que le cheque de sécurité (voir la clause 3) sont dus pas moins de six semaines avant le début de la période de location. Si le paiement n'est pas reçu avant la date d'échéance, les propriétaires se réservent le droit de donner la notification écrite que la réservation est invalidée. Les réservations faites dans un délai de six semaines du début de la période de location exigent le paiement total avec la réservation
3. Un cheque de sécurité de €200 pour chaque semaine de la période de location est exigé en cas de, par exemple, dégâts de la propriété ou son contenu. Cependant, la somme réservée par cette clause ne limitera pas la responsabilité du client au propriétaire. Le propriétaire rendra compte au client du chèque de forfait et remboursera le solde dans un délai de deux semaines après la fin de la période de location.
4. La période de location débutera à 16.00 le premier jour et finira à 10.00 le dernier jour.
5. Le nombre maximum à résider dans la propriété ne doit pas dépasser six personnes sauf avec la permission écrite des propriétaires, obtenue à l'avance. Les propriétaires se réservent le droit de maintenir tout forfait de sécurité si le nombre maximum est dépassé.
6. Le client accepte d'être un locataire prévenant et de prendre grand soin de la propriété et de le laisser en état propre et bien rangé à la fin de la période de location. Bien qu'un nettoyage final soit inclus dans le prix, les propriétaires se réservent le droit de déduire les frais d'un deuxième nettoyage du forfait si le client laisse la maison dans un état inacceptable. Bref, le client doit laisser la maison dans l'état qu'il l'a trouvée.
7. Le client accepte également de ne pas troubler le calme des résidents autour de la propriété.
8. Le client signalera à l'agent du propriétaire sans tarder tous les défauts dans la propriété ou une panne de l'équipement, des machines ou des appareils dans la propriété, le jardin ou la piscine, et des arrangements pour la réparation et/ou le remplacement seront pris en charge aussitôt que possible.